



INFO LUTTES

N°26

Montreuil, le 30 décembre 2019

ILS N'ONT ENCORE RIEN VU !

Les insultes, les mensonges et les allégations portés à l'encontre de la CGT n'y changeront rien !

Cette réforme est mauvaise.

Ces attaques incessantes visent en fait tous ceux qui sont hostiles au projet gouvernemental.

Nous allons poursuivre l'action, monter en charge et taper fort !



LE NOUVEAU MONDE D'EMMANUEL THATCHER

Contrairement aux tentatives d'enfumage du Gouvernement, le droit à la retraite est un concept simple : c'est le droit d'arrêter de travailler à un âge donné en conservant les moyens de vivre dignement et sans dégradation de son niveau de vie.

Le Gouvernement souhaite annihiler durablement le système de retraite français pour abaisser les niveaux de pension, imposer l'allongement de la durée de travail, supprimer les dispositifs de solidarité et satisfaire le patronat et sa branche assurances.

Pour la CGT, le système de retraite doit permettre de vivre de sa retraite :

- Financièrement sans avoir à reprendre un travail ;
- Physiquement par un âge adapté en fonction des contraintes d'exercice des métiers subies, afin de pouvoir vivre pleinement sa retraite longtemps et dans le meilleur état de santé possible (loisirs, voyages....).

C'est le choix de société que fait la CGT depuis toujours, et c'est en cela qu'elle porte une vision politique sur les retraites !

LE GOUVERNEMENT ET SES AVANCÉES « EN MARCHÉ » ARRIÈRE

Le projet du Gouvernement va à rebours de ce choix de société :

- Il ne donne aucune vision du niveau de pension à un âge donné. Le niveau de cotisations est figé, les exonérations maintenues, ce sera donc le niveau de pension qui s'adaptera pour répondre à l'exigence d'équilibre économique ;
- En ne répondant pas aux besoins en termes de pension, il va obliger les salariés à travailler pendant leur retraite et à succomber à la capitalisation individuelle ;



- Il vise un abaissement global des pensions en imposant un calcul sur la carrière complète, sans pouvoir exclure les périodes défavorables ;
- Il pénalise les femmes en accroissant les différentiels de pensions, notamment en termes de « bonifications » par enfant, de réversion ou de prise en compte des impacts sur les carrières ;
- Il pénalise les jeunes en réduisant les droits acquis pour une majorité des « jobs » étudiants ;
- Il pénalise les privés d'emploi en abaissant les droits acquis au niveau des Allocations de Retour à l'Emploi ;
- Il fait payer aux salariés du régime général, plutôt qu'à l'ensemble de la collectivité fiscale, la contribution au paiement des pensions des régimes démographiquement déficitaires, en envisageant la suppression des régimes spéciaux.

Le fait que le Gouvernement présente comme une avancée l'exclusion d'une partie des salariés de son projet de régime universel est :

- Un aveu quant à la nocivité du système projeté ;
- Une provocation pour les salariés mobilisés à qui le Gouvernement demande de sacrifier les générations futures ;
- Une fragilisation accrue des droits spécifiques existants par la baisse du nombre de cotisants ;
- Un écran de fumée car c'est le dogme de l'équilibre économique du système qui justifiera rapidement toutes les attaques à venir.



Tergnier, le 28 décembre

LES CHEMINOTS SAVENT CE QUE VALENT LES PROMESSES DU GOUVERNEMENT !

Lors du conflit de 2018 contre la déstructuration du système ferroviaire, Elisabeth BORNE, Ministre des transports, Edouard PHILIPPE, Premier ministre suppléant les carences de sa Ministre des transports et Jean-Baptiste DJEBBARI, alors député et rapporteur du projet de loi, s'étaient engagés auprès des cheminots, à grands renforts médiatiques, à ce que leur régime spécial de retraite soit maintenu, même en cas de changement d'employeur ferroviaire.

Aujourd'hui, plus de 40 000 cheminots nés après 1980 et promis au régime universel macronien, savent ce que valent les engagements de ce Gouvernement !



Belfort, le 28 décembre



► LE SYSTÈME ACTUEL EST UN IDÉAL À PARFAIRE !

Pour parfaire le système de retraite et réduire les inégalités, la CGT revendique notamment :

- L'extension du régime spécial à l'ensemble de la branche ferroviaire ;
- Le bénéfice de bonifications de 5 ans pour l'ensemble des cheminots de la branche exerçant un métier reconnu à pénibilité avérée ;
- L'attribution d'une bonification de 2 ans par enfant pour le calcul de la retraite des cheminotes ;
- La prise en compte pour le calcul de la retraite, de l'ensemble des éléments de rémunération ;
- La revalorisation des salaires et des taux de cotisations sociales pour financer la réponse aux besoins des cheminots.

La mobilisation débutée le 5 décembre dernier, est aujourd'hui encore de très haut niveau, elle est aujourd'hui comme hier, indispensable pour imposer le retrait du projet de destruction du système de retraite, et elle est appelée à s'amplifier dans les jours à venir avec des perspectives revendicatives de très haut niveau !



Nice, le 28 décembre



BONNE ANNÉE PRÉSIDENT !

Alors que les observateurs, les chroniqueurs et analystes de tous bords sont suspendus aux vœux du Président, nos concitoyens, les grévistes, ceux qui les soutiennent, attendent du Gouvernement qu'il entende enfin le mécontentement et comprenne le refus massif de son projet.

Dans un contexte explosif, il est donc de notre responsabilité d'enfoncer le clou et d'amplifier la grève professionnellement et interprofessionnellement.

Le conflit débuté le 5 décembre entre ainsi dans une nouvelle phase.

Alors que nous maintenons la pression pendant cette période de fin d'année, nous devons déjà préparer les jours à venir, participer aux initiatives annoncées dans les territoires et s'assurer de la réussite d'un puissant 9 janvier.

- Des Assemblées Générales doivent se tenir dans tous les chantiers d'ici la fin de semaine ;
- Engageons un processus de dépôt massif de DII pour les cheminots qui y sont soumis ;
- Contactons chaque collègue un à un quels que soient le collège et le métier et poursuivons le travail de conviction.

Notre force, c'est notre détermination !

La meilleure résolution que nous puissions prendre pour cette nouvelle année est de tout mettre en œuvre pour faire plier le Gouvernement !

**NOUS POUVONS Y ARRIVER !
ALLONS-Y !**



224 cheminotes et cheminots ont adhéré à la CGT depuis le début du conflit. Toi aussi, renforce ton outil de lutte, organise-toi, rejoins la CGT !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :

J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
 263, Rue de Paris - Case 546
 93 515 MONTREUIL Cedex
 Tél : 01.55.82.84.40
 orga@cheminotcgt.fr
 www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :

Syndicat : Tél :

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

